

FICHE DE POSTE PRATICIEN HOSPITALIER PÔLE 69Z69 de PSYCHIATRIE GENERALE Etablissement Public de Santé Mentale de Saint Cyr au Mont D'or Département de Réhabilitation PsychoSociale (DRPS)
--

1. GRADE, EMPLOI, CONTRAT

Grade, emploi	Praticien hospitalier en psychiatrie adulte, titulaire du DES Chef de service , responsable du département de réhabilitation psychosociale
% temps	100%

2. AFFECTATION

POLE	Pôle 69Z69
Unité de Soins	Département de Réhabilitation Psychosociale (DRPS) : unité d'hospitalisation et équipe mobile

3. CARACTERISTIQUES DU POLE TRANSVERSAL 69Z69

Le pôle 69Z69 est un pôle transversal du centre hospitalier. Il assure la prise en charge publique psychiatrique des patients dépendant du territoire du CH de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or (CHSCMO).

Il propose différentes natures de prise en charge :

- Unité d'Hospitalisation de Courte Durée (UHCD) à temps complet ;
- Unité d'Hospitalisation à temps complet dans l'unité de réhabilitation psychosociale (12 lits) ;
- Centre d'Accueil Thérapeutique à Temps Partiel (CATTP) dans l'unité de réhabilitation psychosociale et CATTP d'Art-Thérapie ;
- Centre Médico-Psychologique (CMP) dans les unités d'hospitalisation (UHCD et réhabilitation psychosociale) ;
- Le DIM ;
- La pharmacie ;
- Le service de médecine générale.

4. CARACTERISTIQUES DU LIEU D'EXERCICE ET DU POSTE

Lieu d'affectation : Centre hospitalier de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or - DRSP

Le poste à pouvoir se situe sur le département de réhabilitation psychosociale dont le praticien hospitalier aura la responsabilité des missions au sein de l'unité d'hospitalisation « L'ESCALE » et de l'équipe mobile.

Temps de travail : 50% intra hospitalier, 50% équipe mobile.

Equipe pluridisciplinaire composée d'une équipe paramédicale et éducative, de psychologues-neuropsychologues, d'ergothérapeutes et d'une assistante sociale

Le département réhabilitation psychosociale (DRPS), aux missions intersectorielles, ouvert en octobre 2013 a été labellisé centre de réhabilitation de niveau I par l'ARS en septembre 2015. Il comprend :

- Une unité d'hospitalisation et de réhabilitation psychosociale, l'ESCALE de 12 lits ;
- Un CMP - CATTP qui a une double mission :
 - assurer le suivi et l'accompagnement des patients lors de leur sortie de l'unité l'ESCALE .
 - proposer des bilans de réhabilitation et un accompagnement spécifique à toute personne du secteur du CH de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or qui en fait la demande. Ces missions sont assurées par l'Equipe mobile.
 - Favoriser l'accès aux outils de la réhabilitation psychosociale sur l'ensemble du territoire du Centre hospitalier en se déplaçant dans les différents CMP et en proposant de réaliser les bilans et groupes dans les CMP
 - Développer l'outil du plan de crise conjoint et du plan de rétablissement pour favoriser son utilisation

5. FONCTIONS

5.1. Sur l'Unité de réhabilitation psychosociale :

Prise en charge de patients hospitalisés sur l'hôpital de Saint-Cyr-au-Mont-d'Or dans le cadre d'un projet individualisé de réhabilitation.

Cette unité accompagnera les patients :

- dans le développement de compétences ;
- la construction d'un projet de vie individualisé à l'extérieur de l'hôpital ;
- la mise en lien avec les partenaires du réseau et de relais extérieurs.
- Le travail de coordination avec l'équipe mobile

Les principes et méthodes de la réhabilitation sont repris dans le projet, avec comme objectif central la préparation du patient à une existence hors les murs hospitaliers, au meilleur niveau possible de compétences sociales :

- évaluation initiale avec divers diagnostics et outils (cliniques, éducatif, cognitif, ergothérapeutique) ;
- définition d'objectifs personnalisés de réhabilitation et des modalités de prise en charge ;
- mise en œuvre du traitement avec une dimension individuelle et groupale.

5.2. Sur le CMP - CATTP :

Les missions seront l'accompagnement du patient lors de sa sortie de l'hôpital, l'organisation du relai avec l'équipe de secteur concernée, le développement de la connaissance du réseau des structures d'aval.

Travail d'évaluations, de prises en charge thérapeutiques spécifiques aux principes de réhabilitation psycho-social et de coordination.

Mise en œuvre de bilans de réhabilitation psychosociale, mise en place d'un projet de réhabilitation psychosociale (orientation vers les activités thérapeutiques : remédiation cognitive, psychoéducation, entraînement aux habilités sociales, etc. ...).

Participation comme médecin référent de l'équipe d'Education Thérapeutique du Patient du CH. L'objectif est d'être le coordonnateur de ce programme (en voie de validation) validé par l'ARS.

5.3 Fonction autres :

- Tenue des dossiers et des certificats sur informatique (CORTEXTE) ;
- Articulation avec l'extra- hospitalier ; coordonner avec d'autres professionnels impliqués dans la prise en charge et assurer la continuité des soins et les relais ;
- Travail avec les familles et le réseau médico-social (foyers de vie, EHPAD, Foyer d'Accueil Médicalisé, etc...) ; entretien familial et entretien de groupe ; mise en place du programme de psychoéducation court BREF pour les familles
- Intégration dans une équipe multidisciplinaire (autres spécialités médicales, psychologues, psychomotriciens, assistants sociaux, infirmiers, éducateurs spécialisés etc...) ;
- Soutien à la dynamique des équipes et du projet de pôle ;
- Travail institutionnel au sein du CH.
- Participation aux réunions organisées par le centre référent de réhabilitation psychosociale
- Superviser les stages de pair aidant

6. QUALITES REQUISES

Diplôme de Docteur en médecine ; Diplôme de spécialité en psychiatrie ; Formations universitaires spécifiques bienvenues

- Savoir théorique et pratique en psychiatrie clinique ;
- Se placer dans la logique du principe de rétablissement pour l'ensemble des patients, indépendamment du diagnostic posé ;
- Formation et expérience en réhabilitation psychosociale souhaitée (remédiation cognitive, TCC, éducation thérapeutique) ;
- Compréhension du fonctionnement institutionnel ;
- Esprit d'initiative et de responsabilité ;
- Dispositions pour le travail en équipe.

7. AMPLITUDE HORAIRE - CYCLE

Cinq journées par semaine de 9h à 17h30 au sein du Département de réhabilitation psychosociale. Participation au tour d'astreinte.

8. ORGANISATION DU TRAVAIL - RATTACHEMENT HIERARCHIQUE

Dans le cadre des délégations en vigueur, vous êtes placé sous l'autorité du Chef de Pôle le Dr Corine BORELLO.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser à
Mme le Docteur Corine BORELLO Chef du Pôle Transversal 69Z69
Mail : cborello@ch-st-cyr69.fr - Tél. : 04-72-42-19-48

Les lettres de candidatures accompagnées d'un curriculum vitae sont à adresser à
Centre Hospitalier – Affaires médicales
Mme BEAUVILLE
Rue Jean-Baptiste Perret - 69450 Saint Cyr au Mont d'Or
Mail : abeauville@ch-st-cyr69.fr - Tél. : 04-72-42-13-34